

Département du Nord
Arrondissement de LILLE

**DELIBERATION
MOTION_2018_001**

OBJET :

**Motion pour la
réhabilitation de la
ligne Orchies – Ascq –
Pont de bois**

**Présents à l'ouverture de
la séance :**

Titulaires présents : 32

Suppléants présents : 4

Procurations : 7

Nombre de votants : 43

Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille dix-huit, le 25 juin à 19 heures, le Conseil communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à PONT-A-MARCQ, sous la présidence de M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 18 juin 2018, conformément à la loi.

Présents : M. Jean-Luc DETAVERNIER, Président

M. Bernard CORTEQUISSE, 1er vice-président

M. Eric MOMONT, 2^{ème} vice-président

M. Luc FOUTRY, 3^{ème} vice-président

M. Bernard CHOCRAUX, 4^{ème} vice-président

M. Benjamin DUMORTIER, 5^{ème} vice-président

Mme Nadège BOURGHELLE – KOS, 6^{ème} vice-présidente

M. Jean-Michel DELERIVE, 7^{ème} vice-président

M. Sylvain CLEMENT, 8^{ème} vice-président

M. Yannick LASSALLE, 9^{ème} vice-président

Mme Joëlle DUPRIEZ, 10^{ème} vice-présidente

M. Guy SCHRYVE, M. Philippe DELCOURT, M. Arnaud HOTTIN, M. Alain DUTHOIT, M. Bernard ROGER,

M. Jean DELATTRE, M. Pascal FROMONT, Mme Marion DUBOIS, M. Amaury DUFOUR, M. Michel

DUPONT M. Yves OLIVIER, Mme Marie-Hélène BACLET, M. Régis BUE, M. Marcel PROCUREUR, M.

Francis MELON, M. Christian DEVAUX, M. Bruno RUSINEK, Mme Marie CIETERS, M. Luc MONNET, M.

Pierre CROXO, M. Jean-Luc LEFEBVRE

Mme Bénédicte MARTIN LE SAOUT, suppléante de M. Thierry BRIDAULT

M. Jean-Luc CARTON suppléant M. Jean-Paul BEAREZ,

Mme Brigitte HERBOMMEZ suppléante de M. Yves LEFEBVRE,

M. Alain BOS remplacé par Mme Annick MATTON,

Ont donné pouvoir :

M. Jean-Claude SARAZIN, procuration à M. Jean-Luc DETAVERNIER

M. Frédéric PRADALIER, procuration à M. Pascal FROMONT

M. Michel DUFERMONT, procuration à M. Jean-Luc LEFEBVRE

M. Thierry LAZARO, procuration à M. Bernard CORTEQUISSE

M. Didier WIBAUX, procuration à Mme Marie CIETERS

M. Christian LEMAIRE, procuration à M. Luc MONNET

Mme Monique RIZZO, procuration à M. Bruno RUSINEK

Absents :

M. Raymond NAMYST, M. Jean-Paul FRANCKE, Mme Jeannette WILLOCOQ, M. Alain DUCHESNE,

M. Thierry BRIDAULT, remplacée par sa suppléante, Mme Bénédicte MARTIN LE SAOUT

M. Jean-Paul BEAREZ, remplacée par son suppléant, M. Jean-Luc CARTON

M. Yves LEFEBVRE, remplacée par Mme Brigitte HERBOMMEZ

Mme Annick MATTON, remplacée par son suppléant M. Alain BOS

Secrétaire de Séance : M. Amaury DUFOUR

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 juin 2018

Motion CC_2018_0011

MOTION POUR LA REHABILITATION DE LA LIGNE ORCHIES-ASCQ-PONT DE BOIS

Le Conseil communautaire

Où l'exposé de son **PRESIDENT**,

DECIDE

Par 43 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION, sur 43 VOTANTS

- D'adopter la présente motion de soutien au projet de requalification de la ligne de chemin de fer Ascq/Orchies, telle que présentée ci-dessous

Motion de soutien au projet de Requalification de la ligne de chemin de fer Ascq/Orchies et de sa prolongation jusqu'à Pont de Bois

- 70 % des actifs résidant la Communauté de Communes Pévèle Carembault (CCPC) se déplacent vers l'extérieur du territoire pour aller travailler. Parmi eux 84 % se rendent sur la Métropole Européenne de Lille (MEL), soit plus de 21 000 déplacements/jour. Ces déplacements quotidiens se reportent essentiellement sur certains axes secondaires (voiries départementales), dans le sens CCPC-MEL aux heures de pointe du matin, et dans le sens inverse le soir.
- Au-delà de cette problématique, la réduction des déplacements en bus et voiture au sein de la Pévèle Carembault entre dans les objectifs du PCAET.

Compte tenu de ces éléments, les déplacements sont au premier rang des problématiques rencontrées par les habitants et la requalification de la ligne Pont de bois-Orchies, une préoccupation de l'intercommunalité.

1/ La requalification de la ligne Ascq -Orchies : une préoccupation de Pévèle Carembault depuis plusieurs années :

La Communauté de communes Pévèle Carembault a fait un état des lieux des transports et des déplacements sur son territoire, dans le but de proposer des solutions pertinentes en matière de mobilité. Elle a mandaté en 2016 le bureau d'étude TTK, spécialisé dans ce domaine, pour réaliser un diagnostic et proposer la mise en œuvre d'action.

Parmi ces actions, la requalification de la ligne Pont de Bois - Orchies est apparue pertinente pour le territoire, notamment pour :

- limiter l'encombrement de l'autoroute Lille Valenciennes
- diminuer la sur fréquentation de la liaison ferrée Lille Valenciennes.

Le 19 février 2018, le Conseil Communautaire a voté une délibération cadre sur les actions à mettre en œuvre pour améliorer la mobilité sur le territoire. Parmi les différents axes de la délibération, Pévèle

Carembault s'est engagée à « assurer l'aménagement des pôles d'échanges, ou de toute infrastructure favorisant l'intermodalité autour des gares (...) Toutes les gares situées sur l'axe de la ligne Pont de Bois- Ascq- Orchies seront également prise en fonction du calendrier de la remise en état de la ligne »

2/ Le potentiel des déplacements à reporter sur la ligne pour Pévèle Carembault :

L'étude TTK a montré un réel potentiel en flux, que ce soit pour les déplacements domicile-travail (plus de 1000 personnes en provenance du corridor Orchies-Cysoing travaillent à Villeneuve d'Ascq, plus de 700 personnes d'origine de la partie Genech-Cysoing du corridor travaillent à Lille, plus de 500 personnes d'origine de cette partie Genech-Cysoing travaillent dans le territoire nord-est de la métropole lilloise) ou pour les déplacements domicile-étude.

Outres les déplacements vers la métropole, la ligne répond également à un besoin en déplacements vers le territoire de Pévèle Carembault et notamment vers les établissements scolaires de Genech et les zones d'activités de Cysoing, Genech et Orchies.

Pévèle Carembault s'est tenue et se tient à la disposition de la Région pour transmettre ces données le cas échéant.

Dans ce contexte, le projet de requalification de la ligne apparaît comme une contribution au développement attractif de la métropole, à la réduction de l'engorgement du territoire et à l'amélioration de la qualité de l'air.

3/ Participation au plan de financement du projet :

Les élus de Pévèle Carembault sont dans l'attente des études annoncées par la Région pour pouvoir se prononcer sur le projet et sur son coût.

Après validation du projet et de son coût par la Région et ses partenaires, Pévèle Carembault sera prêt à s'engager dans le plan de financement.

En conclusion, et compte tenu de l'intérêt du projet pour l'ensemble de l'arrondissement de Lille :

- nous réaffirmons notre intérêt pour le projet de requalification de la ligne Ascq Orchies et de sa prolongation jusqu'à Pont de bois avec la création de services et de dessertes adéquates,
- nous demandons à la Région de bien vouloir nous communiquer les études engagées sur le projet le plus rapidement possible et tout au moins avant la fin de cette année,
- nous sollicitons l'adoption, par le Conseil de la MEL, d'une motion similaire à la présente
- nous souhaitons élargir la réflexion à la mise en œuvre sur cette voie d'autres types de transports que le train, y compris les connexions avec les autoroutes

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Président


Jean-Luc DETAVERNIER



Envoyé en préfecture le 02/07/2018

Reçu en préfecture le 02/07/2018

Affiché le



ID : 059-200041960-20180625-MOTION_2018_001-DE